L'OUVERTURE DES MODES

L'ouverture des modes d'automne qui a eu lieu à Montréal dans les premiers jours de septembre, comme nous l'avions annoncé dans notre précédente revue, a attiré bon nombre de modistes et de marchands de nouveautés ayant département de modes dans leur magasin.

Les affaires ont été généralement très satisfaisantes, comme d'ailleurs on le prévoyait, la situation du commerce étant absolument saine.

Il est à observer qu'acheteurs et acheteuses recherchent de plus en plus les meilleures qualités de marchandises, ce qui indique que si leur clientèle veut du beau, elle exige aussi du bon. C'est d'ailleurs ce que les maisons d'importation notent depuis deux ou trois ans et qu'à différentes reprises nous avons signalé dans TISSUS ET NOUVEAUTÉS.

Très pratiques, les importateurs de Toronto ont adressé aux modistes des points les plus reculés de la province de Québec des billets de passage jusqu'à Buffalo. Evidemment beaucoup ont dû profiter de cette attention délicate de la part des maisons de Toronto pour aller visiter l'exposition pan-américaine de Buffalo et rendre la politesse à ces maisons en les visitant à leur retour et en y faisant leurs achats.

La liste des acheteurs et des acheteuses venus à Montréal à l'ouverture des modes n'en est pas moins longue ; nous n'avons pas vu et nous ne connaissons pas tous les acheteurs qui ont acheté ici et cependant nous pouvons donner une liste respectable de ceux qui sont venus personnellement dans la métropole.

Voici cette liste :

MM. Delisle et Rousseau et Melle Hamelin, de la maison Paquet, de Québec.
Melle Bonneau et M. Myrand, de la maison Myrand & Pouliot, de Québec.
Mde Donohue et M. Donohue, de la maison T. Donohue, de Québec.
Mde Labrecque, Melles Brownrigg et Mde Donaldson, de Québec.
Melle MacDonald, Melle Caron, C. Ross & Co. et Melles Roberts, d'Ottawa.
Mde McMwan, de Hull.
M. J. A. Larochelle, Mde Landry et Melle Casavant, de Joliette.
M. C. Gadmer et R. Castonguay, de St-Jérôme.
M. St-Onge et Melles Amyot, de Valleyfield.
Melle Stewart, de Huntingdon.
Melle Bousquet, Mde Godard et Mde Lamontagne, de St-Hyacinthe.
Melle E. Hudon, de Richmond.
M. Alf. Lanctôt, Mde B. Lemieux, Melle Gauthier, Melles Bourque de Sherbrooke.
Mde Gosselin, de Coaticooke.
Mde Roy, de St-Jean.
Melle Boire, de Granby.
Mde Hubert et Melle Hébert, de Waterloo.
J. A. F. Gauthier, d'Acton.
Mde Robidoux et Mde Chenevert, de Sorel.
Mde Laflamme, M. Réal Lajoie et Melle Godin, de Trois-Rivières.
Mde Bourbeau, de Victoriaville.
M. E. Roberge, de Lambton.

LES LAINAGES

Il y a une profonde différence d'origine entre les draps et les tissus qui sont fournis par le coton, le chanvre et le lin. Tandis que les toiles sont d'origine toute végétale, les draps proviennent de la toison de divers animaux, c'est-à-dire la laine.

La laine est une matière de nature cornée ; elle est sécrétée à travers une quantité innombrable de pores que présente la peau du mouton et d'autres mammifères, tels que la vigogne, les chèvres du Thibet et de cachemire, le lama, etc.

La constitution anatomique de la laine distingue parfaitement ce produit des tissus végétaux. Chaque poil de laine, à quelque mammifère qu'il appartienne, se compose d'une partie centrale plus dense, lisse ou écailleuse, qui prend parfois l'aspect de cornets emboités les uns dans les autres. La laine des moutons est cylindrique ; sa surface est recouverte d'écailles irrégulières, dont le diamètre est compris entre 0 mm. 2 et 0 mm. 38. Plusieurs races de chèvres, entre autres les chèvres de Lhassa, ont une toison composée de longs poils rudes et peu nombreux et d'un duvet très doux, très abondant, qu'on emploie à la fabrication des châles cachemires. Les fibres de vrai cachemire ne sont point recouvertes d'écailles irrégulières, comme le sont celles des moutons ; elles semblent formées de cônes s'emboitant les uns dans les autres.

Les filaments de laine n'affectent pas une direction rectiligne : ils se contournent sur eux-mêmes. Ces courbes varient de grandeur selon les espèces de laine, et même suivant les qualités de la laine d'une même espèce.

Jetée sur des charbons ardents, la laine se crispe, comme les matières animales, se resserre, noircit, dégage une odeur empyreumatique, et brûle en laissant un charbon assez volumineux, après avoir donné lieu à un abondant dégagement de sels ammoniacaux.

L'industrie a classé toutes les laines en deux grandes catégories : laines longues et laines courtes. On emploie comme laines longues toutes celles dont les brins dépassent une longueur de 8 à 10 centimètres, et qui ne présentent à leur surface ni aspérités ni frisures sensibles ; on emploie comme laines courtes les filaments frisés à surface réticulée, dont la longueur ne dépasse pas 8 à 10 centimètres.

Les propriétés essentielles à apprécier dans une laine sont la force, la finesse, la longueur, la souplesse, l'élasticité et la douceur des brins. On classe les laines dans le commerce sous la dénomination de : 1o laines communes ; 2o laines métis ou de qualités intermédiaires ; 3o laines mérinos ou laines fines. Les premières sont les moins ondulées ou frisées ; leur longueur et leur finesse varient beaucoup. Elles contiennent une grande quantité de jars, poils sans élasticité et non feutrables, dont il faut les débarrasser. Les autres proviennent des moutons croisés de la race mérinos et d'une race commune.

Il existe plusieurs variétés de laine ; les connaisseurs apprécient leur valeur relative par l'examen d'une seule mèche qui, par l'aspect et le toucher, dénote la finesse et la qualité de la toison.